Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

Compte-rendu du Conseil d'administration du 30 janvier 2018

Présents

Direction d'Albert de Mun :

- Mme Schmit
- Mme de Serra Sarfati
- Mme Duhamel
- Mme Jeannet

APEL :

- Philippe Martinou
- Myrna Gentil
- Delphine Veau
- Christine Arnoux
- Elodie Grimont Noblet
- Stéphanie Tran Cong
- Myriam Lainé
- Fabrice Aleonard
- Marie-Mathilde Dufaux
- Emmanuelle Aboukrat

Information sur les subventions à la pastorale

A titre informatif, la répartition de l'enveloppe de l'APEL accordée à la pastorale pour l'année scolaire 2017/2018 s'élève à la somme de 3.880 € répartie comme suit :

- Primaire : 500 € (1ère communion, autres événements religieux comme, en 03/2018, l'intervention programmée pour l'étude de la messe par la musique),
- Collège : profession de foi, participation de l'APEL pour la confirmation (événement important car dernier sacrement de l'Initiation, après le baptême et l'eucharistie, avec un voyage à Rome – 60 € par participant, soit 10% du coût du voyage pour une enveloppe globale de 2.880 €),
- Lycée : 500 € (participation au coût du FRAT, soit 20 € par participants).

AdM en fête 2018

1 Messe du vendredi soir : disponibilité d'un prêtre et choix de l'animation.

La messe peut avoir lieu le vendredi 25 mai à 18h30, en présence de père Jérémy Nsabimana, aumônier du primaire, et avec l'animation des chants assurée par Mme Gagny. La chorale de Mme Triollier fera la transition avant le concert des collégiens, puis le dîner d'AdM proposé par l'APEL à 20h30.

2 Défilés du Primaire le samedi matin : retour sur la communication faite par les enseignants (thème par niveau et/ou classe, informations écrites pour les parents, etc.).

Il est envisagé que la chorale des CM2 animée par Mme Loire se produise à 10h et que le défilé du primaire se fasse en parallèle dans la cour.

Une décoration à réaliser par les enfants pendant les vacances de Pâques sera demandée par l'intermédiaire des enseignants.

3 Subvention du projet humanitaire des Terminales : proposer aux élèves d'animer un stand dans sa totalité (choix du thème, organisation, …).

En lien avec Mme Jourdin, les élèves de Terminale peuvent proposer la tenue d'un stand qui devra innover par rapport aux stands déjà gérés par l'APEL et dont ils gèreront l'entière prise en charge.

Voir également pour un stand « aumônerie » avec Mme Gagny.

4 Possibilité de bénéficier à nouveau de l'équipe des surveillants d'AdM : garantir une organisation/sécurité fluides le samedi.

Mme Schmit confirme la présence des surveillants pendant AdM en Fête.

Les thèmes de réflexion dans notre communauté éducative

5 Participation des élèves à partir de la classe de 5ème aux messes de l'établissement : certaines difficultés rencontrées pour suivre/rattraper les cours.

Il est rappelé que pour les classes de 6ème, les cours ayant lieu au moment des célébrations sont annulés puisque la catéchèse est proposée de façon prioritaire. Pour les autres niveaux, il n'est pas légalement possible d'imposer la suppression des cours mais les professeurs sont informés des messes (dont les jours/horaires changent) et sont priés de ne pas débuter l'étude de nouvelles notions ni de prévoir des interrogations mais de privilégier une séance d'exercices pour rattraper plus facilement.

Il est envisagé la mise en place d'une prise de cours systématique par un élève avec photocopies distribuées le jour même aux élèves présents à la messe.

6 Mise en place d'une sensibilisation au harcèlement scolaire en primaire : point d'avancement.

Les élèves de 6ème ont reçu, mi janvier, une sensibilisation au harcèlement préparée en amont par les Terminales depuis le mois de septembre, à raison d'une heure par semaine sous la supervision de Mme Jourdain. Un visuel explicatif reprenant ce qui les a marqué/ce qu'ils ont retenu pourrait être élaboré à destination des élèves de CM2. En parallèle pour les CM2, une identification des lieux et endroits à l'intérieur de l'école où une situation de harcèlement pourrait se développer est à l'étude (cf. le CR du 19/01/18 de la réunion avec Mme de Serra Sarfati sur ce sujet).

Mme de Serra Sarfati nous fait découvrir le livre de Sylvaine Jaoui, *Le Copain de Tim est harcelé*, paru en 08/2017, et qui comporte en fin d'ouvrage, une solution sous la forme d'un atelier créatif à réaliser tout seul.

Mme Schmit nous partage les conférences de l'*Institut Catholique de Paris* dont celle du 07/02/18 d'Emmanuelle Piquet sur les « Souffrances dans la cour de l'école : mieux armer les enfants contre le harcèlement » (https://www.icp.fr/a-propos-de-l-icp/agenda/).

Mme de Serra Sarfati invite aussi les parents à être vigilants à la « pression » que ceux-ci peuvent exercer sur leurs enfants notamment en ce qui concerne les devoirs scolaires.

7 Semaine du cerveau mi-mars : réflexion sur la proposition d'intervention à AdM pour les enseignants/parents d'une neuropsychologue (sur la « place des fonctions exécutives dans les apprentissages scolaires », ou sur le « Stress et burn out chez l'enfant »).

Une rencontre sur les neurosciences sera à programmer en janvier 2019, comme cela a été réalisé cette année en lien avec l'APEL sur les réseaux sociaux.

8 Dans la pochette de documents d'inscription à Albert de Mun, rajouter une feuille d'inscription à la mailing liste de l'APEL : permettre à l'APEL d'envoyer des informations ciblant plus largement l'ensemble des parents.

L'APEL va proposer une texte explicatif qui sera à intégrer dans le bulletin d'inscription pour septembre 2018 et sur le formulaire de rentrée 2019.

Sujets divers

9 Le ministre de l'Education nationale travaille sur la mise en place de l'interdiction officielle du téléphone portable pour les élèves dans l'ensemble des écoles et des collèges à la rentrée 2018 : éclairage sur la future mise en place à AdM.

Depuis neuf ans, les téléphones portables sont autorisés à Albert de Mun de la façon suivante :

- pour le primaire : aucun téléphone n'est toléré et est confisqué le cas échéant,
- pour les 6ème/5ème : interdiction totale (l'enfant peut avoir son téléphone éteint dans son sac),
- pour les 4ème/3ème : depuis quatre ans, interdiction dans les classes mais permission pour le temps de pause méridienne,
- permission au lycée en dehors des heures de cours, sauf si un professeur en demande un usage pédagogique.

La directive ministérielle sera appliquée avec facilité, avec un éventuel bémol pour les futurs élèves de 3ème qui auront utilisé le téléphone cette année.

10 Mise en valeur du panneau d'affichage de l'APEL dans la cour des élèves du Primaire.

Il faudrait une meilleure visibilité de ce panneau qui doit être clairement identifié aux informations de l'APEL ; la faisabilité est à étudier avec M. Clérouin.

11 Fin des cours pour le collège et primaire : fixation des dates de sorties estivales.

Pour le primaire : fin des cours le mardi 03 juillet 2018.

Pour le secondaire : la date du baccalauréat n'est pas encore annoncée.

L'APEL étudie la mise en place d'un forum de parents d'échanges sur les bons plans pour occuper les élèves sur le mois de juin.

12 Couverture garantie par la mutuelle St-Christophe : quels sont les avantages en terme d'assurance scolaire et de mutuelle ?

La mutuelle St-Christophe (https://www.saint-christophe-assurances.fr) assure les enfants pour la responsabilité civile 24h/24h, 7 jours sur 7, sur toute l'année scolaire avec les grandes vacances d'été, où que l'enfant se trouve, et couvrant également un correspondant de l'élève. Le vol n'est pas assuré.

Elle propose également une action de prévention en milieu scolaire et a subventionné une partie de l'intervention de l'association « Génération numérique » début janvier pour les classes de 5ème.

Par ailleurs, une assurance « Etudes à venir » permet la prise en charge complète de la scolarité et de la cantine jusqu'au baccalauréat au décès d'un des parents de l'élève.

Prochaine date de réunion avec la direction : jeudi 12 avril 2018 à 19h15.